

Image not found or type unknown



Comment divorcer d'un ressortissant français?

Par **sheryfa**, le **02/10/2009** à **20:20**

Bonjour,
voila ma situation, je suis algerienne marier a un algerien de nationalité française depuis 2006 en algerie.mon conjoint vit en france,on était d'accord pour vivre ensemble;le dossier de la transcription de mariage atrainer de puis ce temps avec aucun resultat, je ne sais pas s'il a envoyer le dossier ou non et il a saisser de venir en algerie.voila ma question comment faire pour divorcer, sa présence est obligatoire pour le divorce en algerie.est ce que il ya une lois en france qu'il oblige a divorcer. aider moi s'il vous plaiez,merci.